

INFORMATION

Madame, Monsieur, habitants d'Ornans,

La Municipalité d'Ornans utilise aujourd'hui un moyen inhabituel pour communiquer avec vous.

Pourquoi ?

1. Le traitement médiatique qu'à réservé l'Est Républicain à ce qu'il présentait le vendredi 2 février comme « une crise politique à Ornans » pose question sur son objectivité : sur 3 pages, un tiers de page pour le maire d'Ornans, tout le reste pour ses détracteurs.
2. Nous avons tenté d'user de notre droit de réponse. Résultat : 4 lignes seulement extraites de notre communiqué reprises discrètement dans l'Est Républicain du mardi 6 février.
3. Nous nous refuserons de courir d'une rédaction de journal à une autre, d'un micro à un autre, et de là à une télévision, pour jeter en pâture à tout notre département les difficultés actuelles, heureusement passagères, qui ne regardent que les Ornansais.
4. Nous trouvons – et depuis ce matin plus encore – irresponsable et gravement préjudiciable à l'image d'Ornans de se servir des médias pour assouvir des rancunes personnelles.

Voilà pourquoi nous avons choisi de nous adresser directement à vous.

Posez-vous la question ? Qu'aura gagné Ornans à voir et à entendre depuis plusieurs jours des attaques brutales ou hypocrites, soigneusement orchestrées, visant une municipalité – maire et adjoints – qui travaille sans ménager sa peine depuis deux ans ?

Et demain ? Vous pouvez être sûrs que cette même municipalité – telle ou peu s'en faut – tel qu'elle a été constituée par le maire précédent, est résolue à poursuivre sa tâche (hormis deux des ses membres démissionnaires) avec le renfort de Patrick LHEMANN, nouvel adjoint.

Soyez assurés de notre entier dévouement.

Ornans, le 8 février 2018

Sylvain DUCRET, Maire

Daniel PERNIN, Virginie CALVI, Jean-Maurice BOILLON, Monique MAGNERON, Gérard CHABOD, Marie-Jeanne PETITET, Patrick LEHMANN, Adjoints,

Au nom des membres de la Majorité municipale.

PS : les frais de la réalisation de ces documents et de leur diffusion sont entièrement à la charge des signataires. Les factures sont consultables sur simple demande auprès d'eux.



Service :

Cabinet de Monsieur le Maire
☎ 03.81.62.40.38.
☎ 03.81.57.17.87.

Monsieur le Sénateur Jean-François LONGEOT

Nos références :

SD/VP/

Votre courrier du 5 février 2018

Date :

7 février 2018

Monsieur le Sénateur,

Je prends acte que vous renoncez, après (c'est manifeste) une longue réflexion, à votre mandat de conseiller municipal de la Ville d'Ornans.

Votre décision m'inspire naturellement beaucoup de sentiments et d'abord de la tristesse, mais certainement pas de la surprise, tant elle apparaît comme l'aboutissement logique d'un processus engagé depuis deux ans.

Vos récentes interventions, dans la presse par exemple, ne laissaient guère de doute à ce sujet. En janvier 2016, vous démissionnez de votre mandat de Maire, non pour cause de cumul des mandats, comme l'affirme à tort l'Est Républicain du 2 février 2018, mais bien par choix strictement personnel, que vous avez explicité à l'époque en réunion de Municipalité.

La Loi organique du 14 février 2014 ne rendait en effet votre situation de Maire et de Sénateur incompatible qu'à partir de septembre 2017.

Vous m'aviez certes désigné comme votre successeur, puis vous vous êtes alors ravisé sans le dire ouvertement et vous avez laissé s'instaurer un climat délétère à la faveur duquel les partisans de Madame BERTIN allèrent jusqu'à réclamer des primaires au sein même du groupe majoritaire.

Malgré les manœuvres de ce petit groupe, la Majorité municipale m'a désigné comme Maire. Dès mon élection, j'ai tendu la main à ces quelques conseillers insatisfaits en vue de conserver l'unité de la majorité municipale.

Vous dressez un tableau idyllique de votre action passée que chacun appréciera à son goût. Beaucoup a été fait - (nul ne le conteste) - pendant 21 ans à Ornans, par un grand nombre d'élus qui se sont succédé et qui ont un grand mérite à partager légitimement avec vous.

Les municipalités antérieures à 1995 ont eu toutes sans doute la même volonté de servir les intérêts d'Ornans, dans des conditions peut-être plus difficiles.

Beaucoup d'élus, avant vous, ont mérité la reconnaissance des Ornanais. Eux aussi auraient pu se tresser des louanges mais eux s'en sont abstenus.

Quoi qu'il en soit des efforts des uns et des autres et des résultats acquis par les uns et les autres, il reste beaucoup à faire !

La conjoncture s'est assombrie dans notre pays, concernant la gestion des communes, comme chacun le sait ! Ce constat, à lui seul, aurait dû inciter tous les membres de la Majorité du conseil municipal à privilégier, il y a deux ans, l'union et la solidarité, en écartant les dissensions personnelles. Certains d'entre eux n'ont pas fait cette analyse : c'est leur choix !

Les autres, en plus grand nombre, qui ont, pour la plupart, longtemps servi à vos côtés, ont choisi de me faire confiance et de m'aider loyalement à poursuivre le travail entrepris. C'est leur attitude courageuse et responsable qui me détermine pour l'avenir.

Avec eux, j'ose penser que nous serons encore plus utiles demain au service de notre commune nouvelle d'Ornans.

Il n'y a pas que dans la marine que les capitaines préfèrent rester à bord, quand le vent souffle.

Monsieur Longeot, vous avez été invité à toutes les réunions de la Majorité municipale, dont la plupart se sont tenues avant les séances du Conseil municipal. Vous n'avez assisté à aucune. J'ai plusieurs fois regretté votre absence, notamment pour des conseils et informations tirées de votre expérience passée.

Vous avez toujours exercé votre liberté de parole, sans me manifester la bienveillance que je découvre aujourd'hui dans votre lettre. Lors de vos présences au Conseil municipal, vous vous êtes toujours exprimé à votre guise sur des sujets les plus divers, dépassant souvent le cadre communal. Je vous ai même volontairement donné la possibilité d'exposer longuement en séances la situation de l'Hôpital d'Ornans alors que vous présidiez à l'époque le Conseil de Surveillance.

Evoquer une « harmonie municipale », qui aurait selon vous prévalu sous votre mandat, fait l'impasse sur les graves troubles survenus dès le printemps 2014 avec notamment comme suite logique la démission de la 1^{ère} Adjointe Marie-Christine VERNEREY.

Depuis 2 ans, malgré les tensions attisées volontairement au sein de la Majorité municipale, et malgré les démarches faites dans l'ombre pour obtenir la démission du plus grand nombre, une Majorité reste mobilisée pour continuer d'agir.

Pour conclure, je reprends votre sincère conclusion et vous dis : bien respectueusement.



Le Maire,

Sylvain DUCRET

au nom aussi des membres de la municipalité élargie consultés et solidaires